

« Adhérer à la FFMC, ça m'apporte quoi ? »

LES ADHÉSIONS POUR L'ANNÉE 2020 SONT OUVERTES

Cette question, combien de fois les militants de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) l'entendent-ils ? Les plus impliqués dans nos actions, des dizaines de fois sans doute. Bien sûr, il est facile de répondre qu'adhérer permet de "soutenir la cause", qu'il y a des salariés à rémunérer, d'expliquer pourquoi une association comme la nôtre ne peut fonctionner uniquement avec des bénévoles, qu'il faut bien payer les frais de fonctionnement. Ou, de façon plus terre à terre, et bien plus individualiste, qu'adhérer à la FFMC vous donne droit à un tarif réduit sur votre abonnement à **Moto Magazine**, sur votre stage de perfectionnement **Association pour la Formation Des Motards (AFDM)**, que vous bénéficiez des informations de la **commission Juridique**, voire de remises chez les concessionnaires locaux partenaires.

Ou à l'inverse, on peut essayer d'imaginer. Quel serait le monde moto actuel si la Fédération n'avait pas été créée, il y a plus de 40 ans maintenant, par quelques utopistes bien décidés à sauver la pratique de la moto ? Et si depuis, tel le village gaulois résistant à l'individualisme galopant de notre société, nous n'avions pas quelques milliers d'adhérents continuant à verser leur obole pour que la FFMC continue d'exister pour l'intérêt de tous ?

Tout d'abord, **sans la FFMC**, jamais la **Mutuelle des Motards** n'aurait pu voir le jour. Et sans elle, ceux qui circulaient déjà à moto à la fin des années 70 le savent bien, les tarifs d'assurance délirants continueraient à être d'actualité. Impossible donc pour les jeunes motards de s'assurer. Et sans jeunes motards, les vieux motards auraient fini par disparaître, la bête isolée étant bien plus facile à abattre. Demandez à **nos cousins du Québec** comment cela se passe, avec leur système de plaques à payer tous les ans, mix de la vignette et de l'assurance prohibitive contre lesquels les motards se sont mobilisés aux origines de notre association.

Sans la FFMC, à l'origine de la création du "Pavé dans la mare" (devenu Moto Magazine) et de la commission Stop Vol, qui testerait de façon indépendante les produits dont le conso motard a besoin pour pratiquer le 2 roues ? Devrions-nous nous contenter des publi-reportages fournis par les fabricants eux-mêmes ?

Sans la FFMC, pas de tarifs réduits sur les autoroutes pour les 2 roues. Pas de gratuité des péages négociée à l'occasion des grands évènements moto. Plein pot, comme les automobilistes, peu importe qu'avec nos 300 kg nous ne soyons pas responsables de la dégradation du réseau routier. Ce qui compte, c'est de plumer le pigeon.

Sans la FFMC, pas de **Relais Motards Calmos**, pas **d'interventions de motards dans les établissements scolaires (Éducation Routière de la Jeunesse)**, finies les opérations de prévention diverses auprès des usagers de la route. De la répression uniquement, et à un niveau tel que la situation actuelle paraîtrait être le paradis en comparaison. Ou au mieux, de la prévention avec un discours lénifiant pour expliquer aux ados à quel point le 2 roues, c'est le mal absolu.

Sans la FFMC, au menu, ce serait contrôle technique tous les ans, gilet airbag (et fluo) obligatoire, procédure "véhicule endommagé" permettant d'immobiliser arbitrairement les véhicules, plaques format A4, et accès rendu plus difficile au permis moto. Bref, tout ce qu'il faut pour mettre tout ce petit monde au pas, **et écrémer en interdisant la pratique** du 2 roues aux plus modestes.

A la FFMC, nous considérons que la solidarité motarde ne se limite pas à faire un signe quand on croise un de nos semblables. Nous soutenir en participant à nos manifestations, c'est bien, mais cela ne suffit pas pour que la FFMC soit pleinement efficace. Alors, que vous soyez en scooter, en roadster ou en trail ; en allemande, en américaine ou en japonaise ; en cyclo, en 125 ou en gros cube ; jeune motard ou pratiquant depuis plusieurs décennies.

Si vous ne bougez pas dès maintenant, vous pourrez plus circuler dans les villes, seuls les vélos envahiront nos centres villes car eux à l'inverse des motards adhèrent en masse dans des associations de défense de la pratique écologique du vélo. A nous de fédérer les motards pour montrer à nos dirigeants qu'il ne faut pas oublier les motards.

Cette année pour les jeunes qui ont du mal à adhérer, nous vous proposons différentes possibilités de paiement :

Soit un chèque de 42 euros ou plus,

Soit deux chèques de 21 euros,

Soit trois chèques de 14 euros.

Si vous avez envie de prendre en main votre destin et défendre cet espace de liberté, dans le respect des autres, que représente le 2 roues, **adhérez à la FFMC. Plus nombreux, plus forts.**